

**Juillet / Août 2017**

## **L'ETE, CE N'EST PAS FAIT POUR CASSER LE CODE DU TRAVAIL**

En 2016, après la loi Macron 1, le CICE... la loi El Khomri protègent les plus riches et précarise les jeunes, les salariés dans le monde du travail.

En 2017, avec les ordonnances Macron , le Medef et les forces les plus régressives obtiendraient la mort du contrat de travail. Nous refusons cette logique de régression sociale.

Si la loi passe, la hiérarchie des normes serait inversée. Pour abaisser les droits et protections des salarié-e-s, l'accord d'entreprise prévaudrait sur le Code du travail.

Si la loi passe, les licenciements seraient facilités.

Si la loi passe, le patronat pourrait faire approuver un accord par référendum en contournant les délégué-e-s syndicaux. Bel outil pour le chantage à l'emploi.

Si la loi passe, le taux des heures supplémentaires pourrait être réduit, vos dates de vacances déplacées, vos journées de deuil familial refusées, la visite médicale d'embauche remplacée par une visite d'information, les temps d'astreinte décomptés des temps de repos...

Nous voulons le retrait de la loi El Khomri et écrire un nouveau code du travail plus favorable à celles et ceux qui produisent par leur travail de la richesse et qui protège salariés et chômeurs.

Nous voulons une vie digne faite d'un travail reconnu, correctement payé avec un bon salaire, permettant le droit au repos et aux vacances pour tous.

**Facebook :**

**« Romainville ensemble »**

**Sofia DAUVERGNE**

**Brigitte MORANNE**

**Stéphane DUPRE**

**Corinne BUZON**

**Samia AFROUNE**